

Paris, le mercredi 8 février 2023

SOS MÉDECINS FRANCE SERA EN GRÈVE LE 14 FÉVRIER

Le Conseil d'administration de *SOS MÉDECINS FRANCE* a appelé l'ensemble des 64 présidents des associations qui composent la fédération, avec ses 1300 médecins, à se joindre à la grève du 14 février.

Le réseau *SOS MÉDECINS FRANCE* cessera donc son activité du mardi 14 février 8 heures au mercredi 15 février 8 heures.

Cette grève se conduit sur les mots d'ordre propres de *SOS MÉDECINS FRANCE* que sont :

1. L'indispensable revalorisation de la visite à domicile pour que ce service médical ne disparaisse pas en France.
2. Le respect de la régulation propre à *SOS MÉDECINS FRANCE* et sa reconnaissance au même titre que la nouvelle régulation en cours de déploiement qu'est le Service d'Accès aux Soins (SAS).

Pour le Dr Jean-Christophe Masseron, président de *SOS MÉDECINS FRANCE* :
« Nos discussions avec la Cnam, dans le cadre des négociations conventionnelles, sont extrêmement décevantes. Nous avons des propositions pour couvrir de plus larges territoires ; maintenir à domicile par la visite les patients fragiles, nos seniors et tous ceux que la maladie empêche de se déplacer leur offrant ainsi un réel accès aux soins, mais cela ne semble pas intéresser la Cnam. »

Pour le Dr Serge Smadja, secrétaire général de *SOS MÉDECINS FRANCE* : *« La Cnam semble obnubilée par l'idée que tout doit passer par le nouveau Service d'Accès aux Soins (SAS). Ainsi, elle balaie d'un revers de manche ce qui existe déjà et qui fonctionne efficacement, tel que l'accès direct à SOS MÉDECINS FRANCE et à sa régulation qui reçoit plus de 6,5 millions d'appels par an. »*

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général